



Travaux de ventilation dans les logements

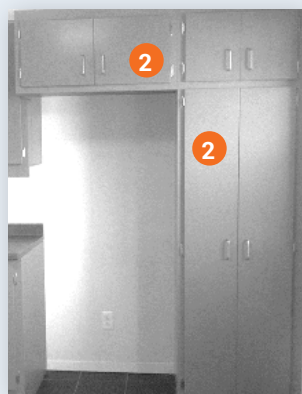
Nous souhaitons améliorer la ventilation dans vos logements et nous en profiterons pour améliorer le rangement dans votre cuisine. Les ouvriers devront entrer dans votre logement pour réaliser des travaux.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité.

Pendant les travaux :

- Les ouvriers conserveront une distance de 1 mètre avec vous. S'ils ne peuvent le faire, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains et désinfecteront tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.



Travaux prévus

- 1 Les hottes de cuisine seront ajoutées dans les logements.
- 2 Des armoires seront ajoutées au-dessus la hotte et à côté de la cuisinière.
- 3 Des conduits de ventilation menant à l'extérieur seront ajoutés.
- 4 Les ventilateurs des salles de bain seront remplacés.



Calendrier

D'octobre à
décembre 2021



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h



Entrepreneur

MGB Associés



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

Les premiers rendez-vous dans vos logements auront lieu en octobre. Ils permettront de prendre les mesures nécessaires pour réaliser les travaux. Dans la semaine du 25 octobre, les travaux devraient commencer dans vos logements.

Au moment des travaux :

- Enlever tout ce qu'il y a sur les comptoirs de cuisine et nettoyer les comptoirs avant chaque rendez-vous.
- Faire attention à la circulation des véhicules de l'entrepreneur.

- Vous n'aurez pas accès à votre cuisine, durant la journée, à certains moments.

- La conduite de ventilation passera par la chambre pour sortir sur le mur extérieur. Une retombée devra être installée pour cacher la conduite.

- Plusieurs rendez-vous (environ 7) seront nécessaires puisque les travaux ont lieu dans les logements. La durée des travaux peut varier. L'entrepreneur vous informera de la date et de la durée des travaux 48 heures (2 jours) à l'avance.

- Il y aura du bruit et de la poussière.

- Il y aura des coupures de courant à certains moments. Vous serez informés à l'avance.

Ces travaux sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'air dans votre logement, pour évacuer l'humidité et prévenir les moisissures. Sans hotte de cuisine, il y a présence d'humidité excessive et de condensation dans les fenêtres des logements. Installer une hotte de cuisine n'était pas pratique courante au moment de la construction. Cette amélioration est devenue essentielle, surtout depuis que nous avons refait la brique et la toiture de vos bâtiments.

Investissements Près de 258 000 \$



inconvenients
pendant les travaux

pourquoi des travaux

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

JULIE CHALIFOUR

Agente de liaison | 514 868-4927 | julie.chalifour@omhm.qc.ca



Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec